



REGLEMENT PARTICULIER



VTT CROSS-COUNTRY DE SAINT-FRANCOIS

6^{ème} Manche – COUPE DE LA REUNION DE VTT-XC CULTURE VELO



Dimanche 06 mai 2018

Lieu : Terrain Cazal Saint-François– SAINT-DENIS

PROGRAMME :

- 07h00 : Accueil des participants et Émargement.
- 07h45 : Reconnaissance du parcours PL, PO, PU, BE.
- 08h00 : **Départ** : Pré-licenciés, Poussins, Pupilles et Benjamins (Circuit spécifique).
- 09h00 : **Départ** : Masters 2-3, Minimes, Dames Jun-Sen, Dames Min-Cad, Non Licenciés (15 ans et +)
- 10h30 : **Départ** : Hommes, Espoirs, Masters 1, Juniors, Cadets,
- Suivi de la remise des Récompenses

Circuit Spécifique jeunes :

Pré-Licenciés	<5min
Poussins	5 à 10 min
Pupilles	10 à 15 min
Benjamins	15 à 20 min

NOMBRE DE TOURS : (Plan ci-joint)

Circuit Grandes Catégories : 3,5Km / T

09h00 Master 2-3	4T
Minimes	2T
Dames-Juniors-Séniors	3T
Dames-Minimes-Cadettes	2T
Non Licenciés (15 ans et +)	2T
10h30 HOM-ESP-MT1	5T
Juniors	4T
Cadets	3T

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- Licenciés FFC : **12€**, +5€ / plaque si oublié
 - Pré-Licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins : **6€**
 - Non Licenciés (15 ans et +) : **25€** (soit 20€ + 5€ de Caution de Plaque)
Certificat Médical de moins de 1 an et Autorisation Parentale pour les Mineurs.
- Tout licencié ayant oublié sa Plaque de Cintre 2018 (N° attribué lors des différentes épreuves **2018**) devra payer **5€** pour l'acquisition d'une nouvelle.

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le Vendredi 04/0452018-12h00 :

Par Mail : ffcrun@orange.fr ou Fax : **0262 45 22 55**

Pour les licenciés 2017, le renouvellement de la licence 2018 est obligatoire.

Pour les non-licenciés : uniquement les coureurs non licenciés en 2017 et avant.

Rappel : Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.

ARBITRES : MONTRouGE Morane, FURCY Jean-Marie, NATIVEL Pierrot, GOULJAR Eddy, DE COTTE Philippe.

ARBITRE Adjoint : ESPARON Gianni.

ORGANISATEUR : Vélo Club de Saint-Denis – **Contacteur :** CHEFIARE Anthony 0692 00 57 43

L'Organisation de réserve le droit de toute modification.

Coupe de La Réunion de VTT-XC 2018 : le classement final se fera sur 9 courses (8 manches +1 championnat) – 1 Joker.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

BONNE COURSE A TOUS

Le site du Terrain Cazal n'est pas accessible aux véhicules. Il faudra se garer en amont et en aval du circuit. Nous vous demandons de suivre le dispositif mis en place par l'organisation afin de fluidifier la circulation des riverains. Merci de votre compréhension !